



## Dossier permis introuvable préfecture récépissé 44 non donné

Par **Hulyvanie**, le **17/03/2018** à **07:48**

Bonjour

En juillet 2017 avis d'invalidé de mon permis je vais en sous préfecture le 21 août 2017 l'employée au guichet me dit qu'elle n'a pas mon dossier, qu'elle garde mon permis et qu'elle va le retrouver et m'envoyer le bordereau 44 ne me remets aucun reçu de dépôt en novembre la gendarmerie me convoque pour non respect d'avoir déposé mon permis en sous prefecture je fais ma déposition et depuis j'écris maintes fois à la sous prefecture à la prefecture je me suis déplacée mais plus de guichet on ne me réponds pas j'envoie des mails Rien J'ai passé les tests et la visite médicale et cela fait 7 mois que j'ai déposé mon permis Je sais que je n'aurai pas dû déposer mon permis sans reçu mais j'ai fait confiance J'ai contacté des conseillers que j'ai payé ils ne me donnent pas de solutions Donc je me tourne vers vous dois je aller vers le tribunal administratif? Je vous remercie

Par **Tisuisse**, le **17/03/2018** à **16:10**

Bonjour,

vous dites : "J'ai contacté des conseillers que j'ai payé...", qu'est-ce à dire ? Vous avez déjà payé les frais exigés pour récupérer un nouveau permis ? ou vous leur avez filé un bakchich ?

Par contre, si vous avez déposé votre permis, suite à invalidation; le 21 août 2017, les 6 mois sans permis démarrent ce même jour, pas avant, et donc se termines le 21 février 2018. Il

n'est pas du tout anormal que vous n'avez pas eu encore votre nouveau permis.

Je vous conseille cependant d'adresser au préfet, une LR/AR pour lui demander l'état d'avancement de votre dossier.

**Par Hulyvanie, le 18/03/2018 à 14:08**

merci d'avoir pris du temps pour moi  
les conseillers des avocats que j'ai payé c'est sur le net pour trouver une solution mais rien  
j'ai réglé les tests et la visite médicale que j'ai obtenu je n'ai pas donné de bakchich  
mon soucis comment obtenir ce formulaire 44 ou son duplicata après tous les courriers en AR  
que j'ai fait en préfecture personne ne vous reçoit pour vous écouter  
et plus de guichets bientôt 7 mois  
la gendarmerie j'y suis retournée ils ne peuvent rien faire, la déposition est retournée en  
préfecture  
et si celle-ci n'avait pas mon permis la gendarmerie serait revenue à mon domicile  
mais en attendant je ne peux repasser mon code je m'inscris en candidat libre mais on me  
demande ce formulaire 44 que je n'ai pas  
un avocat m'a demandé 850 euros pour faire un courrier  
je vais écrire au préfet  
en attendant si vous pouviez me donner une ligne à suivre je vous en remercie